



Offre d'emploi AGENTS DE TRAVERSÉE SCOLAIRE (H/F) Vacataire : 8h / semaine

La Ville de Le Pin en Seine-et-Marne, située à proximité des villes de Chelles, Villeparisis et Claye-Souilly, 1581 habitants, et appartenant à la Communauté de Communes Plaines et Monts de France,

RECRUTE

Un ou des agents de traversée scolaire, rue de Courtry, ayant pour mission de sécuriser la traversée des enfants et familles au passage piétons aux heures d'entrées et de sorties d'écoles.

Description du poste :

Équipés d'un chasuble jaune fluo et d'un panneau " Stop ", le/les agents sont chargés de se positionner au milieu de la chaussée après s'être assurés qu'ils pouvaient le faire sans risque pour leur intégrité physique et de faire traverser enfants et parents lorsque le feu piéton est au vert et de veiller à l'arrêt des véhicules au moment des traversées.

Depuis leur position nettement visible et sans équivoque pour les automobilistes, le/les agents en place pourront ainsi assurer la protection des piétons (adultes et enfants) arrivant et quittant l'école.

En cas de difficultés ou d'incidents, le/les agents informeront les services techniques et/ou la police municipale pour une intervention sur place (stationnement gênant la progression des piétons, non-respect du Code de la Route...).

Profil du/des candidats :

- Dynamique et attentif,
- Savoir faire preuve de politesse,
- Sens du relationnel et de l'écoute,
- Ponctualité.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires.

Horaires : 08h40/09h10 - 11h50/12h20 - 13h10/13h40 - 16h20-16h50

Possibilité de recrutement de plusieurs vacataires afin d'organiser des plannings et laisser de la flexibilité aux agents.

ETRE IMPERATIVEMENT DOMICILIÉ SUR LA COMMUNE DE LE PIN OU LES COMMUNES LIMITOPHES.

Poste à pourvoir au plus tôt.

Rémunération statutaire de la FPT.

Envoyer CV et lettre de motivation par mail à l'attention de Madame Lydie Wallez, Maire de Le Pin, à l'adresse suivante : rh@mairielepin.fr